COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 29 juin 2022

Doubs : une nouvelle communauté professionnelle territoriale de santé

Ce 29 juin, la caisse primaire d’Assurance maladie, l’Agence Régionale de Santé et la communauté de communes Loue Lison, ont officialisé l’existence de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Loue Lison, dans le Doubs.

Permettre une meilleure organisation des soins sur les territoires en fonction des besoins de leur population, améliorer les conditions d’exercice des professionnels de santé, mieux structurer les parcours de soins des patients et contribuer à l’améliorer de leur prise en charge : telles sont les missions des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS).

Dès 2019, dans la continuité des travaux de groupes menés au sein de l’hôpital local d’Ornans dans le cadre du contrat local de santé, les professionnels de santé du territoire Loue Lison ont engagé une réflexion sur la création d’une CPTS. Les objectifs de cette communauté sont multiples : une meilleure connaissance, la mutualisation des compétences, une réflexion commune concernant l’amélioration de la prise en charge du patient, des actions de prévention à destination des habitants du territoire.

La crise sanitaire des deux dernières années a démontré l’importance d’une meilleure organisation et de l’action collective des professionnels organisés pour déployer la vaccination, contribuer aux dépistages, …

Forte de cette expérience, la CPTS a orienté son projet de santé autour de trois axes :

* **Améliorer l’accès aux soins en facilitant le recours à un médecin traitant**

Il s’agit de permettre à tous les patients de 16 ans et plus n’ayant pas de médecin traitant d’accéder aux soins, en particulier les patients en situation de fragilité (affection de longue durée, patients âgés, patients en situation de précarité). L’objectif étant également de renforcer la prise en charge des soins non programmés.

* **Organiser le parcours pluri professionnel autour du patient**

Cette mission vise en particulier le parcours du patient âgé, pour favoriser son maintien à domicile et éviter les ruptures de soins, et des parcours dédiés aux patients diabétiques.

* **Développer la prévention**

Deux thématiques sont d’ores et déjà prioritaires : promouvoir les dépistages des cancers et la vaccination.

La CPTS regroupe une cinquantaine de membres : des professionnels de santé libéraux (médecins généralistes, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes, psychomotricienne, diététicienne, sage-femme, pédicure-podologue, psychologue, psychomotricien), des établissements et services (hôpital de proximité d’Ornans, hôpital de Quingey, dispositif d’appui à la coordination).

La communauté travaille également en collaboration avec les structures médico-sociales du territoire ou intervenant sur le territoire (ESAT, EHPAD, IME, …) et hospitalières (CMP de Novillars, maison de l’adolescent, plateforme de santé mentale, HAD…), qui participent à cette dynamique.